

© IGN - SCAN25 ®



Commune de AGRIS

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

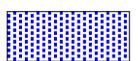
VALLEE DU BANDIAT

Carte des zonages réglementaires

Echelle 1/10 000

EXTRAIT DU P.P.R. APPROUVE LE 08 FEVRIER 2002

LEGENDE

-  Zone Rouge
-  Zone bleue
-  Cote de sécurité en m NGF
-  Limite de la zone inondable
-  Limite de la hauteur d'eau > 1m
-  Cours d'eau
-  Limite de commune

Plan 1/2



RIVIERES

